

N/REF : 19/01/2026 9H08 C:002020 I:02574
V/REF : AC/C37357
V/Email reçu le Lundi 19/01/2026 a 9H08

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. GJA
IMMEUBLE : LE GRAND JARDIN -GJA
RUES DES 3 JOURNAUX/COURTIL
PL.DU MANOIR/AV DES COMPTOIRS
35400 ST MALO

Rennes, le 15 Juin 2026

Référence Marché: 024054-PBS-006

LOCALISATION : 25 AVENUE DES COMPTOIRS - MADAME DINY VIRGINIE 07 69 34 14 31
LOGEMENT N° 014946, PORTE N°4946, 1° ÉTAGE, TYPE 5

--
/!\ SS4 - PRÉSENCE AMIANTE SUR ENDUIT MURAL
MOTIF : - REMPLACEMENT RADIATEUR CHAMBRE (FUYARD)
- REMPLACEMENT LAVABO + COLONNE DANS LE WC

Donneur d'ordre : Mme T KERMARREC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PRISE DE REF ET MISE EN COMMANDE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
--
INTERVENTION DU 23/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONSTAT: TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS
FIN DE CHANTIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule

auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	3	20,58	20,58
	TOTAL H.T.			20,58
	T.V.A. a 10,00%			2,05
	TOTAL T.T.C.En EURO			22,63

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.